

PROJET DE LA MISE EN PLACE DE LA DSI (Direction des Systèmes d'Informations)

**AUCUNE SUPPRESSIONS DE POSTES,
MAINTIEN DE TOUTES LES QUALIFICATIONS,**

**Bilan des heures d'Informations Syndicales: 75 agents de DIT et AMOA
se prononcent à l'unanimité contre toutes suppressions de postes
et demandent la communication des qualifications**

Les 6 et 8 décembre dernier, à l'initiative du syndicat FO ADP, se sont tenues des heures d'informations syndicales concernant le projet de mise en place de la Direction des Systèmes d'Informations (DSI): 75 agents de DIT et des AMOA des autres Directions, de toutes catégories étaient présents.

Ils ont adoptés à l'unanimité la motion ci-dessous:

" Les agents de DIT et les personnels d'autres directions, concernés par la mise en place de la DSI; réunis en heures d'informations syndicales, ont manifestaient leur inquiétude face à cette réorganisation.

Ils demandent un organigramme clair, avec les noms, les métiers et les qualifications.

Et ils réaffirment: aucune suppression de postes "

En vue du Comité d'entreprise du 16 décembre 2011, ils ont donné mandat au syndicat FO ADP pour :

- Demander à la Direction de suspendre la consultation des élus et obtenir un autre passage au Comité d'entreprise afin que la Direction puisse répondre aux interrogations des agents et à leurs revendications
- Déposer d'autres heures d'informations syndicales afin de les tenir informé de la volonté de la Direction et rendre compte des éléments apportés par la direction lors du Comité d'Entreprise.
- Prendre contact avec les autres syndicats en vue de l'action commune sur les revendications présentées sur la motion.

**La direction se veut rassurante mais l'inquiétude subsiste chez les agents
y compris chez les cadres !**

La direction cherche à être rassurante notamment en matière d'effectif. Le maître mot de la Direction serait que la DSI se ferait à « iso effectif ». Regardons de plus près :

- La DSI reprendrait en son sein l'actuel DIT et les AMOA (sauf les AMOA aéroportuaire) qui sont dans les autres UO et/ou Direction.
- La futur DSI comprendrait 412 postes dont les 334 de DIT et les 51 postes d'AMOA qui seront transférés des UO vers la DSI.

Ce que la Direction oublie de dire :

- Elle supprime 2 postes parmi les 6 postes actuellement vacants.
- La DSI implique une mutualisation, autrement dit la polyvalence, des missions des agents qui sont actuellement soit Chef projet Utilisateur (CPU) ou Chef projet informatique (CPI). Demain, les agents feront les deux missions au sein de la DSI. Les agents s'interrogeant par ailleurs sur la pertinence d'une telle organisation estimant que la DSI sera juge et partie.
- Que si le projet de DSI ne concerne pas actuellement directement l'exploitation (DITX), la direction ne cache pas sa volonté de réfléchir à la réorganisation de ce pôle dans un futur proche sans donner de garantie.

Les agents ont toujours de nombreuses interrogations sans réponse de la part de la direction. Le syndicat FO ADP s'en ai fait l'écho dans les réunions directions/syndicats et au travers de ces élus aux CHSCT qui se sont exprimés contre ce projet.

Le comité d'entreprise se tient le 16 décembre 2011. Le syndicat FO portera les interrogations, demandes, revendications des agents sur la base de la motion votée dans les assemblées.

Nouvelles heures d'informations qui auront lieu:

A Roissy, le vendredi 23 décembre 2011, de 11h00 à 12h00, au comité d'entreprise (zone technique)

A Orly, le mardi 20 décembre 2011, de 12h00 à 13h00, au bât. 654, salle 0A16